



## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>103062</b>	De <b>M. Thierry Mariani</b> ( Les Républicains - Français établis hors de France )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Commerce extérieur, promotion du tourisme et Français de l'étranger		<b>Ministère attributaire</b> > Europe et affaires étrangères
<b>Rubrique</b> > Français de l'étranger	<b>Tête d'analyse</b> > enseignement	<b>Analyse</b> > établissements français à l'étranger. statistiques.
Question publiée au JO le : <b>28/02/2017</b> Date de changement d'attribution : <b>18/05/2017</b> Question retirée le : <b>20/06/2017</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Thierry Mariani interroge M. le secrétaire d'État, auprès du ministre des affaires étrangères et du développement international, chargé du commerce extérieur, de la promotion du tourisme et des Français de l'étranger sur les difficultés rencontrées par les Français établis hors de France pour inscrire leurs enfants dans des établissements français à l'étranger. Il souhaiterait savoir combien d'enfants français ont été refusés ou mis en liste d'attente dans chacun des 130 pays couverts par le réseau de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) pour l'année scolaire 2016-2017 et, à titre de comparaison, pour l'année 2015-2016.